CAC

La coopérative investit dans un nouveau trieur

La CAC a fait récemment l'acquisition d'une machine de tri à destination de ses producteurs. Un investissement conséquent qui devrait permettre notamment de soutenir le développement de la filière bio au sein de la coopérative.

Dans les champs de cultures bio, la pratique agronomique des mélanges d'espèces se développe. Pour permettre à ses producteurs adhérents de s'inscrire dans ce mouvement, la Coopérative agricole de céréales (CAC) a investi dans un trieur rotatif et mobile. Cet outil doit permettre d'une part de faire du nettoyage de marchandise à la réception, mais également, de séparer les espèces.

Une dizaine d'exploitations pilotes

La mise en service du trieur sera effective pour cette première récolte. « Comme l'année dernière, nous allons faire des récoltes pour des productions issues de l'agriculture biologique, mais aussi en conversion », précise Aude Bapst, responsable opérationnel de la commission agriculture biologique CAC. « Le besoin s'est fait sentir, en particulier pour notre filière bio pour venir en appui aux adhérents en agriculture bio. » Et pour roder ce nouveau système, la CAC compte sur un groupe pilote d'adhérents. Ils sont une dizaine à s'être engagés dans ce projet, parmi eux, la ferme du lycée agricole de Rouffach, explique Aude Bapst. « Depuis 2 ans, nous avons développé un système de contractualisation avec nos adhérents : la charte bio CAC d'engagement mutuel. Nous avons ainsi une vision assez anticipée des volumes à collecter, et donc à commercialiser. Cette année, le groupe pilote représente 200 ha, dont certains encore en conversion. Le volume collecté sera de 600 tonnes. »

Qui dit nouvelle machine, dit également nouvelles compétences. Un technicien est donc en cours de formation. Objectif affiché par la CAC, pouvoir être réactif et maîtriser l'outil en interne. Si l'investissement est conséquent, la CAC a financé le projet avec ses fonds propres et espère ainsi montrer qu'elle tend à s'investir et à soutenir la filière. « Nous voulons montrer que la CAC a une filière de collecte, de travail et de stockage des grains bio. C'est une étape : le bio est amené à se développer », conclut Aude Bapst.

Margot Fellmann

Perspectives de campagne

« Dans l'état actuel des choses, la situation est plutôt positive, raconte Christian Jenn, responsable innovation CAC. Au niveau des parcelles, le potentiel rendement est en place, présent et correct. » Si la jeune filière bio doit encore faire ses preuves, l'ensemble de la coopérative avance sereinement vers la récolte. Et malgré les différents épisodes climatiques, aucun dégât important n'est à déplorer pour le technicien. Les perspectives se déclinent ainsi : « Côté récoltes, les orges ont bougé rapidement, elle devrait donc intervenir tout début juillet. Pour les céréales à paille cela devrait avoir lieu autour du 14 juillet. Ce sont des périodes habituelles. Au final, c'est toujours la moissonneuse qui sera la juge de paix », conclut Christian Jenn.

Populations composites croisées

L'hétérogénéité génétique comme bouclier aux aléas

Avec le changement climatique, les conditions de production sont amenées à se dégrader, avec notamment davantage de pression des bioagresseurs. Pour relever ces défis, la diversité génétique des céréales apparaît comme une arme efficace.

La production de semences industrielles certifiées s'est accompagnée d'une perte de biodiversité dans les céréales. Certes, ces semences ont des qualités (homogénéité, stabilité, qualité garantie…) mais elles sont aussi produites pour être adaptées à un maximum de contextes pédoclimatiques. Alors que les semences utilisées autrefois par les agriculteurs étaient adaptées au terroir dans lequel elles allaient être cultivées, puisqu'elles y avaient été sélectionnées par les agriculteurs eux-mêmes. Avec le changement climatique, la biodiversité des céréales apparaît comme une solution pour faire face aux dégradations des conditions de production. « L'hétérogénéité génétique dans une culture génère plus de résistance », confirme Annette Haak, du Landwirtschaftliche Technologiezentrum (LTZ) Augustenberg. Cette hétérogénéité génétique se trouve notamment dans les populations composites croisées, obtenues par croisements entre au moins six parents, et soumises à une sélection naturelle au fil de plusieurs générations afin que la population s'adapte au site de production. Objectif : mieux résister aux conditions de production propres à ce site, ce qui doit permettre de stabiliser le potentiel de rendement.

L'hétérogénéité génétique dans une culture génère plus de résistance. © DR

Des sous-populations avec des génotypes différents

« Des variétés identiques, cultivées dans différents pays, ont évolué différemment, ce qui a permis d'obtenir des sous-populations, avec des génotypes différents. Si ces sous-populations sont mélangées, des effets sont constatés sur la réaction des plantes face aux maladies cryptogamiques. Il y a un effet de dilution, un effet barrière, des phénomènes de résistance induite, de compensation… », décrit Annette Haak. Qui cite aussi un effet de complémentation, puisque les composants de ces sous-populations ont des architectures de feuillage différentes, donc l'utilisation de la ressource est plus efficace. Et des gabarits différents : « Les moins grandes servent de base pour protéger les plus grandes… »

Des atouts agronomiques et gustatifs

Mais ces populations hétérogènes sont-elles adaptées à la production de céréales de qualité à une plus grande échelle ? Et sont-elles intéressantes pour élaborer de nouveaux produits régionaux ? C'est ce qui est étudié par le LTZ au gré de différents essais conduits sur huit sites, où six populations composites croisées sont cultivées et analysées en termes de productivité, de variabilité du rendement et de la qualité. « Les populations composites croisées qui font leur preuve en expérimentation sont testées dans des exploitations agricoles, avec des essais de panification. Les résultats sont variables selon les populations. Globalement, la qualité des farines obtenues est gustativement comparable à celle des variétés actuelles. La population Liocharls se démarque par un goût très fin », indique Annette Haak. Agronomiquement et gustativement parlant, les populations composites croisées font donc leur preuve : « Il est ainsi possible d'envisager d'en développer qui soient propres à chaque ferme, afin de maintenir et de faire évoluer la diversité dans le bon sens sur chaque ferme, d'autant que le caractère indigène est intéressant pour les petites filières régionales ». En outre, à partir de 2021, elles bénéficieront d'un ancrage juridique durable puisque le règlement européen sur l'agriculture biologique mentionne spécifiquement les « matériaux hétérogènes » parmi les semences utilisables en bio. Reste à convaincre les meuniers qui, pour l'instant, restent encore assez sceptiques.
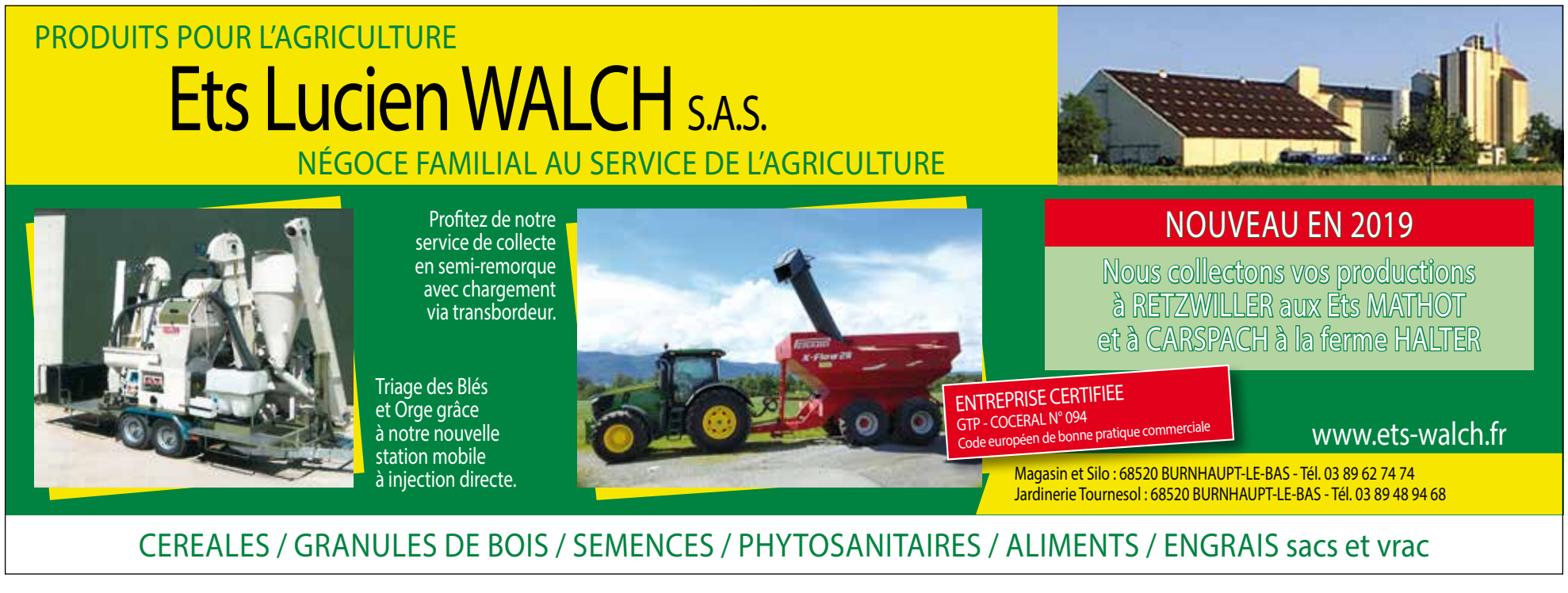
Bérengère de Butler